



Fin des activités sportives

Par **cocoon38**, le **14/03/2011** à **20:47**

Bonjour,

Nous sommes séparés depuis 4 ans et le père voit son fils 1 fin de semaine sur 2.

Mon fils fait depuis qu'il est tout jeune (21 mois) des activités sportives. Il a maintenant 8 ans et voilà que son père m'annonce qu'il ne désire plus aller aux activités de son fils les fins de semaine (patin de vitesse).

Il ne m'autorise pas non plus à faire le voyage de mon fils afin qu'il poursuive son activité sportive.

C'est moi qui paye tous les frais des activités parascolaires.

Le père s'entête et mon fils est triste car il sait qu'il ne progressera pas s'il ne va patiner qu'un fin de semaine sur 2.

Est-ce qu'il y a un recours qui peut être fait ??

Merci de votre aide

Par **Domil**, le **14/03/2011** à **21:20**

Faites une requête au JAF pour que le père n'ait plus de droits d'hébergement quand votre fils a ses activités sportives.

[citation]le voyage de mon fils[/citation] quel est ce mot étrange ?

Par **cocoon38**, le **15/03/2011** à **00:24**

Petit Larousse:

Au Canada: Ensemble d'allées et venues

Aller chercher mon fils chez son père pour son activité et aller le reconduire :-)

Par **Domil**, le **15/03/2011** à **00:27**

ça veut donc dire qu'il s'agit d'un cas au Canada ?

[citation]Aller chercher mon fils chez son père pour son activité et aller le reconduire[/citation]Elle n'en a pas le droit si le père s'y oppose.

Par **Papou63**, le **29/05/2011** à **10:32**

Bonjour, en tant que papa je suis confronté souvent à ce style de demande de la part de la maman. Compétition de gym à 200 km les jours de garde. Il est vrai que je suis prêt à tout pour ma fille, mais quand le dimanche soir après avoir fait 400 km plus 140 pour ramener l'enfant, on vous reproche de ne pas avoir suffisamment travaillé la dictée du lundi et que de plus on ne vous a jamais demandé votre avis sur l'utilité de la dite activité, papa héros ou pas nous avons vite envie de jeter l'éponge. Avant d'attaquer une activité il faut tenir compte de votre situation, dans le sport la compétition n'est pas une fin en soi.

De plus, certains (papa ou maman) inscrivent leurs enfants à des activités pour faire chi... la partie "adverse", si l'enfant accroche dans l'activité s'est encore lui qui va pâtir de votre mauvaise entente. Faites vos choix pour votre enfant en considérant la situation dans laquelle vous vivez. Pas selon vos envies de l'instant.